

11 mars 2026

RETRAITE SPIRITUELLE DE CARÊME

Jour 22 : « La crainte de Dieu »

Nous sommes aujourd'hui arrivés au 22^e jour de notre cheminement de Carême. Certains d'entre vous ont peut-être composé un « bouquet spirituel » avec les fleurs que je vous ai proposées à la fin de chaque méditation. En fait, nous avons déjà formé un bouquet assez grand, et chacune de ses fleurs nous aidera à trouver le fil conducteur qui nous guide tout au long du Carême.

Permettez-moi de vous rappeler que cette année, j'ai décidé de m'appuyer sur les lectures du jour selon le calendrier liturgique traditionnel. La plupart d'entre vous sont probablement habitués à la « forme ordinaire du rite romain ». C'est pourquoi nous vous indiquons toujours la citation de la lecture et de l'Évangile du jour, afin que vous puissiez les lire dans leur intégralité, alors que dans les méditations je ne cite généralement que certains extraits.

Une brève « exposition florale » nous aidera à nous souvenir des résolutions que nous avons prises au cours de cette première moitié du Carême. Aujourd'hui, nous énumérerons les fleurs des 11 premiers jours, et demain nous continuerons avec celles des 11 jours suivants.

Jour 1 : Commencer le Carême avec humilité, s'engager sérieusement sur le chemin de la conversion et amasser des trésors dans le ciel.

Jour 2 : Offrir au Seigneur nos supplications et nos demandes avec humilité, amitié et une grande foi.

Jour 3 : Adopter le jeûne dans notre vie selon nos possibilités et demander à Dieu la grâce d'aimer nos ennemis.

Jour 4 : Supplier notre Père de nous guérir de toute cécité afin que nous puissions reconnaître Sa gloire et agir en Elle.

Jour 5 : Profiter du temps de grâce et lutter contre l'orgueil.

Jour 6 : Intérioriser la manière dont Dieu paît Ses brebis en bon berger et nous mettre à Son service en prenant soin de toutes les personnes qu’Il nous confie.

Jour 7 : Apprendre à écouter très attentivement le Saint-Esprit et nous laisser purifier par Lui sur le chemin de la sainteté, en résistant ainsi au mal, tant en nous qu’autour de nous.

Jour 8 : Demander au Seigneur de nous éclairer, d’avancer sur notre chemin fortifiés par Sa nourriture et de donner un témoignage authentique de Jésus-Christ et de Son Église.

Jour 9 : Assumer consciemment la responsabilité de notre vie devant Dieu, indépendamment de nos prédispositions héréditaires favorables ou défavorables, et demander au Seigneur d’élargir toujours notre horizon et de nous rendre dociles afin de savoir intégrer des circonstances nouvelles et inattendues dans notre cheminement à Sa suite.

Jour 10 : Demander la persévérance et la fidélité dans la suite du Seigneur jusqu’à la fin, et comprendre la hiérarchie de l’action de Dieu, sans devenir légalistes là où le Saint-Esprit veut élargir notre vision.

Jour 11 : Essayer d’acquérir la joie en Dieu, rechercher la prière et transformer notre cœur en un jardin de gratitude.

Aujourd’hui, nous nous arrêterons sur la lecture de l’Ancien Testament (Ex 20,12-24), qui nous rappelle les commandements de Dieu, si fondamentaux pour notre vie. Ceux qui les respectent se voient promettre la vie éternelle. Nous savons tous qu’aujourd’hui la loi de Dieu est de plus en plus enfreinte, à commencer par le premier commandement — L’aimer de tout notre cœur, de toute notre âme et de toutes nos forces — en passant par celui de ne pas tuer ni voler, jusqu’à toutes les instructions du Seigneur pour que notre vie prospère avec Son aide. En dehors des commandements de Dieu, il n’y a que le chaos. Comme je l’ai souligné à plusieurs reprises, la paix véritable ne pourra régner si cette condition n’est pas remplie.

Les Israélites, à qui les commandements du Seigneur avaient été annoncés, furent effrayés par les signes qui se produisirent pendant que Dieu les leur transmettait. C'est ce que raconte la lecture d'aujourd'hui :

« Tout le peuple entendait les tonnerres et le son de la trompette ; il voyait les flammes et la montagne fumante ; à ce spectacle, il tremblait et se tenait à distance. Ils dirent à Moïse : “Parle-nous, toi, et nous écouterons ; mais que Dieu ne nous parle point, de peur que nous ne mourions.” Moïse répondit au peuple : “Ne vous effrayez pas, car c'est pour vous mettre à l'épreuve que Dieu est venu, et pour que sa crainte vous soit présente, afin que vous ne péchiez pas.” » (vv. 18-20)

Nous touchons ici à un aspect qui est de moins en moins compris aujourd'hui. En effet, il existe une crainte positive : celle de ne pas mener une vie conforme aux commandements de Dieu. C'est une crainte qui doit nous préserver de tomber dans le péché. Et si l'on a ne serait-ce qu'une vague idée de ce que signifie violer la loi de Dieu, alors il est bon de craindre de Le faire.

Il est vrai que, dans l'annonce de la Bonne Nouvelle, l'amour et la miséricorde de Dieu surpassent tout. Cependant, la vérité exige son droit, car sans elle on ne peut comprendre correctement ni l'amour ni la miséricorde. Cela ne signifie pas que nous devons avoir peur de Dieu, mais être conscients du sérieux de notre vie et de notre responsabilité devant Lui et devant les hommes. Notre Père céleste nous a confié le précieux trésor de notre vie, et nous pouvons Le gâcher.

Nous savons que l'un des sept dons que le Saint-Esprit nous accorde est la crainte de Dieu, qui nous enseigne à éviter tout ce qui pourrait L'offenser. C'est ainsi que commence à se manifester, dans une phase initiale, l'amour divin, qui nous enseigne à respecter Dieu, notre prochain et nous-mêmes. L'esprit de crainte nous apprend à choisir nos paroles et nos actions à la lumière de Dieu. Étant l'un des sept dons du Saint-Esprit, Il nous transforme intérieurement à l'image et à la ressemblance de Dieu.

Comme fleur spirituelle de la méditation d'aujourd'hui, demandons au Saint-Esprit le don de la crainte de Dieu, qui est extrêmement important pour vivre avec vigilance et responsabilité sans perdre de vue le Seigneur.

Méditation sur l'évangile du jour : <https://fr.elijamission.net/2024/06/12/>